



Procès Verbal du 2ème Conseil d'école
Vendredi 16 mars 2018
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
1, rue des écoles – 31410 CAPENS

Les présents :

Les représentants de parents titulaires :

Mme HASAND
M.PIASER
M. JEUCH
Mme NEGRIER
M.REGIMBEAU

L'équipe enseignante:

Mme GALLISSIER – enseignante et directrice
Mme HEPP– enseignante
Mme OHAYON – enseignante
Mme GRAGLIA – enseignante
Mme KAJIURA – enseignante
Mme BODIER-GARCIA – enseignante

La municipalité:

M. DANES – Maire
Mme BEZIAUD – adjointe chargée de l'école
Mme TRIPIER-MONDANCIN

ALAE:

Mme ROMERO – Mme BARENNES

Les absents excusés : Monsieur l'Inspecteur, M. LUCAS, Mme IMBERT

Ordre du jour : validé

1. L'ÉCOLE

1.1 Vie scolaire

1.1.1. LES EFFECTIFS EN COURS ET R19, SITUATION PREOCCUPANTE DE LA MATERNELLE

Il y a actuellement 113 élèves scolarisés dans l'école.

Pour la rentrée 2018, 7 PS sont prévus, 10 MS, 16 GS

12 CP, 19 CE1, 11 CE2, 12 CM1, 12 CM2

Soit un total de 99 élèves, 33 en maternelle et 66 en élémentaire.

Le rectorat a bloqué la classe de Madame HEPP pour la rentrée prochaine ce qui signifie qu'à ce jour, il y aura 4 classes à la rentrée 2018 dont une classe de maternelle PS MS GS avec 33 élèves.

La situation sera réexaminée en juin prochain sachant qu'au moment de la commission décisionnaire des ouvertures ou fermetures de classe, nous avons déclaré 95 élèves (30 maternelle et 65 élémentaire).

Dans l'idéal, pour assurer le maintien des 5 classes il faudrait au moins une nouvelle inscription en maternelle.

En cas de fermeture du poste, qu'en sera-t-il du poste d'ATSEM de Mme Denys ?

→ Réponse Mairie : il va falloir décider. Ce sera l'un des points abordés le soir même en conseil municipal. Ce serait un contrat en CDD donc coût élevé. Le contrat s'arrête en Août pour Mme Denys.

1.1.2. LES PROJETS PEDAGOGIQUES EFFECTUES ET A VENIR

LES SORTIES ET PROJETS EFFECTUES :

Cycle 2 : Projet équitation en cours terminera le 4 avril

Celui de la classe 4 commencera le 11 avril

Cycle 3 : Piscine terminée, calcul@tice le 12 mars au collège de Noé : ok.

Noël : la mairie a financé les instruments de musique + le cinéma + transport pour toute l'école : « Les momins » pour les cycle 1, « Le grand méchant renard et autres contes » pour les cycles 2 et 3.

Goûter et chocolats offerts par la mairie.

Un grand MERCI à la mairie.

L'intervenante de musique œuvre toujours dans l'école, et c'est toujours aussi intéressant et apprécié.

L'équipe enseignante se questionne quant au maintien de cette intervenante l'année prochaine. Une réponse serait nécessaire avant prochain conseil d'école.

→ Réponse mairie : suite à différents paramètres budgétaires, il va falloir prioriser en fonction des demandes des professeurs (internet dans les classes) et des aménagements à mettre en place pour le PPMs intrusion. Ce point sera également discuté ce soir en conseil municipal. Les maîtresses sont-elles partantes : OUI à l'unanimité !

LES PROJETS ET SORTIES A VENIR :

Cycle 1 : Le mardi 19 juin (journée) : zoo de Plaisance-du-Touch avec un spectacle d'oiseaux.

Cycle 2 : Sortie du 22 mars à la Halle aux grains + Quai des savoirs. Le projet escalade maintenu les 12 et 13 avril matin grâce à un papa qui a accepté de passer l'après-midi bien qu'il n'ait plus d'enfant dans l'école.

Cycle 3 : concours de géométrie en lien avec le tableau du mois sélectionné par l'équipe Maths du collège N.Mandela de Noé inspiré du logo de twitter, composé de 13 cercles.

Les élèves de CM1 devront tracer un chat en utilisant 13 cercles et les CM2 le toucan. Si cela est possible, ce seront les élèves de 6ème qui effectueront un classement et nous effectueront le classement des 6ème, pour être le plus beau, qui sera affiché au collège.

Voyage du 28 au 31 mai à Saint-Lary-Soulan avec les CM1 CM2

1.1.3. INSCRIPTIONS RENTREE 2019

cf document affiché au panneau.

1.1.4. COMPTE RENDU DU CONSEIL DES ENFANTS

Le conseil des enfants se compose de 6 élèves, élus. Il a eu lieu le 7 décembre dernier :

De nombreux points sont soulevés par les élèves lors de ces conseils. Voici les points qui concernent la mairie et l'ALAE :

Les élèves souhaiteraient que soit ajouté au sol des tracés pour d'autres sports, type basketball ou handball.

Serait-il possible d'installer un banc dans la cour de récréation ?

Serait-il possible d'avoir des raquettes de tennis supplémentaires pour l'ALAE ?

Les élèves soulignent aussi que sur le temps périscolaire, des incivilités sont relevées : il faudrait que certains apprennent à s'essuyer les pieds avant d'entrer dans la cantine, coups de pieds dans les sacs ou cartables,

desserrage des bretelles...

A chaque fin de conseil, le PV est envoyé à la mairie et au foyer du Rabé.

1.1.5. LES ABSENCES

Il est demandé à l'équipe enseignante, par certaines familles qui partent en vacances sur le temps scolaire, de leur donner ce qu'il va être fait pendant cette période en classe de manière à rattraper.

Rappel de la loi (cf point 4. de la circulaire du 11 septembre 2017, [Prévention de l'absentéisme scolaire dans le 1er degré](#)) : pour toutes demandes d'autorisation d'absence exceptionnelle, il faut s'adresser à Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription qui prononce un avis avant de transmettre à l'Inspecteur d'académie.

Si ce point est soulevé en conseil décole c'est que cette année, une augmentation est constatée concernant ce type d'information.

Les enseignantes ne sont pas tenues de répondre à ce genre de demande (donner le travail en avance).

1.1.6. LES DEVOIRS

En parallèle, les enseignantes constatent, quel que soit le niveau, que les devoirs obligatoires à faire à la maison, qui ne sont que des devoirs oraux, sont de moins en moins faits.

Questions des parents : Si les parents ont un accord de l'inspecteur d'académie favorable ?

→ Un courrier sera renvoyé par l'inspecteur qui précise que c'est aux parents d'assurer le suivi scolaire de leurs enfants durant ce temps.

1.2. SECURITE

PPMS

Le PPMS classique a été mis à jour. Dorénavant, le confinement aura lieu dans le réfectoire pour tous les élèves et l'après-midi les PS resteront dans le dortoir.

Semaine 13, un exercice PPMS risque météorologique tempête est prévu afin de le tester.

Le PPMS attentat/int intrusion est en cours de rédaction sachant qu'à ce sujet, l'Adjudant Prono, gendarme de Toulouse, a été reçu à l'école, afin de recueillir son avis et ses conseils. Les membres concernés de la mairie étaient présents également.

Bilan : le type de confinement choisi est le bon en élémentaire : aucune modification.

En maternelle, il faut laisser les élèves dans les classes. Il faudra envisager de placer du film sans teint sur les fenêtres des classes ainsi que sur celles du nouveau bâtiment, qui donnent sur l'extérieur.

Il faudra également envisager de privilégier du grillage rigide et de couper toutes les vues de l'extérieur, côté entrée des élèves et côté Avenue Danflous.

Dernier point, il faudrait rehausser le portillon d'entrée à 1m80.

Il sera également mis en place un système d'interphone avec des téléphones fixes, dans toutes les classes pour favoriser la communication.

La question du confinement lorsque les élèves sont hors des classes (en récréation par exemple) va être travaillée avec un signal très distinct. Les élèves vont être entraînés à rentrer rapidement se confiner dans les classes ou couloirs des classes lors de 2 coups de sifflets très longs.

Le PPMS intrusion sera présenté lorsqu'il sera prêt. Des fiches mémo seront affichées au niveau des lieux de confinement pour rappeler les démarches à suivre.

Un exercice supplémentaire PPMS intrusion sera certainement fait en fin d'année avec l'adjudant de St Sulpice pour observation. Confinement de 40 min. prévu à ce moment-là.

Quid du PPMS sur le temps périscolaire ? Isabelle viendra à la simulation prévue la semaine prochaine pour qu'elle puisse voir ce qui se fait nous répond Mme Barennes

INCENDIE

Exercice incendie semaine 14, inopiné.

1.3. COOPERATIVE SCOLAIRE

Le marché de Noël nous a rapporté 217,56 €

Solde pour chaque classe :

cl 1 : 538,99 €
cl 2 : 400,78 €
cl 3 : 707,28 €
cl 4 : 704,79 €
cl 5 : 829,55 €

Sur le compte il y a aussi l'argent réservé au voyage : 1 266 €

2. LA MAIRIE

Le compte de la coopérative scolaire est en attente de remboursement du cinéma à hauteur de 291,60 € et du règlement de l'intervenante à l'association Musique Envie de 2199,60 €

Le personnel polyvalent et le ménage :

Depuis le retour des vacances de février c'est mieux.

A qui faut-il s'adresser en cas de problème avec le personnel de ménage ? Directement au personnel ou à l'adjoint mairie responsable ?

→ s'adresser à M. Dorbes et Mme Béziaud et en discuter avec le personnel aussi.

Les personnels mairie ont-elles une fiche détaillée de leurs missions ?

Réponse mairie : oui. A vérifier.

L'équipe enseignante pourrait-elle en avoir connaissance ? À voir avec M. Dorbes qui gère leur planning.

Internet dans les classes : les enseignantes aimeraient avoir internet dans les classes. Certaines classes ont des ordinateurs qui ne sont pas wifi et de toute façon le wifi est fortement déconseillé.

Pour plus de réactivité dans la vie quotidienne de la classe, pour du travail en autonomie, pour différencier certains apprentissages ...

→ La mairie chiffrera le cout et prendra des décisions en tenant compte des priorités.

3. ALAE

Les clés du comportement sont utilisées pour certaines (pas celle du travail). Clé du respect en moyenne sur 3 à 5 enfants/semaine, la clé du soin 3 à 5 fois/semaine, clé espace/temps : 1 ou 2 fois/semaine, clé de l'écoute 2 à 3 fois/semaine.

Clé du soin : redondant avec le cycle 3 et un petit groupe de grands.

Relations enseignants / animatrices très bonnes. Très bonne communication.

De bons retours également sur les Lions du comportement : 2 changements par semaine à peu près.

4. LES REPRESENTANTS DE PARENTS ELUS

ÉCOLE

Est-il possible d'envisager un regroupement GS et CP ?

→ Normalement non, puisque dorénavant, la GS n'est plus à cheval sur deux cycles. La maternelle a un fonctionnement spécifique (déambulations, manipulations, ateliers, plus de récréation, plus de temps de motricité, temps calme ...). Si cela était réalisé, les GS serait incapable de se gérer seuls et il n'y aurait quoi qu'il en soit plus d'Atsem pour gérer ces élèves. Classe plus que difficile pour les élèves et l'enseignante. (CP pas autonomes du tout) + 1 AVS (voire 2) chez les futurs CP.

Quelles sont les actions prévues par les enseignantes et la mairie en cas de fermeture ?

→ En ce qui concerne les enseignantes, elles doivent appliquer ce qui est décidé par la hiérarchie, devoir de neutralité et droit de réserve.

Suite au passage à la semaine des 4 jours, les jours d'APC ont-ils été définis ?

→ Les APC, comme chaque année seront définies en début d'année scolaire et les familles en seront averties en temps voulu.

Concernant l'équitation, y a-t-il des difficultés d'organisation ou de disponibilités d'accompagnateurs ?

→ Beaucoup de désistements d'accompagnateurs ont été constatés. Certains préviennent, d'autres même pas !

Quelque soient les sorties, un taux d'encadrement légal est obligatoire, les enseignantes concernées et la directrice font remonter à leur hiérarchie la liste des accompagnateurs.

Une sortie peut être annulée en cas de désistements, ce qui pénalise toute une classe.

C'est un vrai engagement que celui d'accompagner une classe, les enseignantes envisagent de mettre en place une charte des accompagnateurs pour leur faire prendre conscience des responsabilités.

Nombre d'accompagnateurs réglementaire : 1 pour 8 en maternelle

1 pour 15 à l'élémentaire hors activités sportives et sorties avec nuitées

Pour l'équitation des CE1 / CE2, il y a suffisamment d'adultes accompagnateurs donc le projet est maintenu. Il n'y aura pas de deuxième session d'agrément car pas de disponibilité des conseillers pédagogiques, mais une sensibilisation sur les lieux et avec la propriétaire, l'enseignante et les parents accompagnateurs sera peut-être organisée.

Un bilan peut-il être effectué concernant les clés de la réussite ainsi que les lions ?

→ Clés, Lion ou pas, il y a un vrai dialogue avec la responsable de l'ALAE cette année. Les élèves sont mêmes quelque fois surpris de tant de communication.

C'est mitigé pour le concept de clés à l'élémentaire, dispositif à améliorer et retravailler. Pour la période 5, l'équipe élémentaire testera un délai plus long, sur 15 jours.

Les lions : ça fonctionne plutôt bien.

ALAE / TAP

Un bilan peut-il être effectué concernant les clés de la réussite ainsi que les lions ?

→ Cf paragraphe ALAE

MAIRIE

Le paiement par internet a été validé. Quel serait la date de mise en place ?

→ Oui, il a été validé. Les démarches administratives ont été faites. Une personne a été formée... Mais il y a 3 semaines le fournisseur comptable a informé qu'avec le logiciel mairie ça n'était pas possible. Donc 3 possibilités :

1 : changer de logiciel (et repartir à zéro).

2 : supprimer le régisseur mais plus question de payer à la mairie mais directement à la trésorerie du Volvestre.

3 : le gouvernement va mettre en place le portail citoyen, mais quand ?

Positionnement des parents concernant l'inauguration des nouveaux locaux positif avec un bémol concernant le peu de parents présents.

→ Remerciement des parents à la mairie.

Prochain conseil : jeudi 28/06 à 18h

Fin de séance : 19h52

La directrice
Mme GALISSIER

Les représentants de parents

La secrétaire de séance
Mme GRAGLIA,
M. JEUCH et Mme HASAND